



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM VERTOU HAYE FOUASSIERE 7 PLACE DU BEAU VERGER 44120 VERTOU

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M Alexandre BARDY, gérant de la société AB CARRELAGE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 164 LA CROIX DES LANDES 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M Alexandre BARDY 164 La Croix des Landes 44430 LE LOROUX BOTTEREAU
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé"

[Signature]

JST06

Mme Alice MOUGIN
Chargée d'Affaires Professionnels

~~Crédit Mutuel~~
~~Vertou Haye-Fouassière~~
Société Coopérative de Crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 003 758
7, place du Beau Verger - 44120 Vertou
Tél. 02 51 88 67 63 (appel local non surtaxé)
Fax 02 51 79 12 91 - SIREN 786 087 641 RCS Nantes